

MTD 03.2.4-18/1

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION
LA SCIENCE ET LA CULTURE

JOURNAL

DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE

QUINZIÈME SESSION

PARIS

n° 3

17 octobre 1968

I. SEANCES DU JEUDI 17 OCTOBRE 1968

<u>Heure</u>		<u>Salle</u>	<u>Secrétaire</u>
9 heures	Bureau de la Conférence générale (deuxième séance)	IX	M. Barnes
10 heures	Cinquième séance plénière	I	M. Barnes M. Urlik
10 heures	Commission du programme (deuxième séance)	II	M. Makagiansar
10 heures	Commission administrative	IV	M. Chase
12 heures	Bureau de la Commission du programme (première séance)	VIII	M. Makagiansar
15 heures	Sixième séance plénière	I	M. Barnes M. Urlik
15 heures	Commission du programme (troisième séance)	II	M. Makagiansar
15 heures	Commission administrative (troisième séance)	IV	M. Chase
15 h.30	Comité des résolutions de la Commission du programme (première séance)	VIII	M. Kettani

FRANCAIS

II. ORDRE DU JOUR DES SEANCES DU JEUDI 17 OCTOBRE 1968

Point de
l'ordre
du jour

Documents

Deuxième séance du Bureau de la Conférence
générale

- | | | |
|---|--|---------------------------|
| 1 | Adoption de l'ordre du jour | 15 C/BUR/3 |
| 2 | Organisation des travaux de la session
(suite) | 15 C/2, 15 C/BUR/
DR.1 |
| 3 | Liste des orateurs du débat de politique
générale pour le jeudi 17 et le vendredi
18 octobre | 15 C/BUR/4 |
| 4 | Procédure à suivre pour la nomination et
l'installation du Directeur général | 15 C/BUR/2 |
| 5 | Questions diverses | |

Cinquième et sixième séances plénières

- | | | |
|------------------|-----------------------------|--|
| 9, 10,
12, 19 | Débat de politique générale | Rapports imprimés
pour 1966 et 1967
15 C/3, 15 C/3 Add.
15 C/5 et Add. et
Corr. 1 et 2, 15 C/6,
15 C/9, 15 C/6 Add.
1 et 2 |
|------------------|-----------------------------|--|

Première séance du Bureau de la Commission
du programme

- | | | |
|---|--|----------------------------------|
| - | Organisation des travaux de la Commission
et des Sous-Commissions | 15 C/PRG/BUR/1
15 C/PRG/BUR/2 |
|---|--|----------------------------------|

Première séance du Comité des résolutions
de la Commission du programme

- | | | |
|------|---|--|
| 21.3 | Examen des projets de résolution se rap-
portant au chapitre 1-Education | 15 C/DR.3 à 20,
87 et 88, 90 à 99,
145 à 150, 152 et 153 |
|------|---|--|

Point de l'ordre du jourDocumentsDeuxième et troisième séances de la Commission du programme

21.3	Elections des vice-présidents et du rapporteur	15 C/DR.76
chap.5		
5.2, 5.3,	Election des membres du Comité des résolutions	15 C/DR.77
5.4		
	Organisation des travaux	15 C/DR.84, 139 15 C/PRG/BUR/2
	Coopération avec les commissions nationales	15 C/DR.157, 158, 159
	<u>Deuxième et troisième séances de la Commission administrative</u>	
-	Election de trois vice-présidents et du rapporteur	-
-	Organisation des travaux	15 C/1 Rev, 15 C/2 15 C/ADM/1
30.1	Projets d'amendement au Règlement intérieur de la Conférence générale : comptes rendus analytiques (articles 55, 56, 58, 59, 60)	15 C/62
34	Contributions des Etats membres	-
34.3	Recouvrement des contributions	15 C/35
34.1	Barème des quotes-parts	15 C/33
34.2	Monnaies de paiement des contributions	15 C/34
21.1	Examen technique des méthodes d'établissement du budget et des prévisions budgétaires	15 C/5, 15 C/5 Add. et Corr. 1 et 2 15 C/ADM/INF.1

III. CALENDRIER PROVISOIRE DES SEANCES DES JOURS SUIVANTS

<u>Date</u> et <u>heure</u>	<u>Organe</u>	<u>Salle</u>	<u>Point de</u> <u>l'ordre</u> <u>du jour</u>
<u>VENDREDI 18 OCTOBRE</u>			
9 heures	Bureau de la Commission du programme	VIII	
10 heures et 15 heures	Septième séance plénière Huitième séance plénière	I	9,10,12,19 (Débat de poli- tique générale)
10 heures et 15 heures	Commission du programme (quatrième et cinquième séances)	II	21.3 chapitre 5 : 5.3, 5.4, 25.1 15 C/DR.85, 87
15 heures	Comité des résolutions de la Commission du programme (deuxième séance)	VIII	DR relatifs à 15 C/5 et Add. et Corr. 1 et 2 et Annexe Titre II, cha- pitre 1
10 heures et 15 heures	Commission administrative (quatrième et cinquième séances)	IV	21.1, 33, 36, 26, 27
10 heures	Comité juridique (deuxième séance)	VI	30.1, 30.3
<u>SAMEDI 19 OCTOBRE</u>			
9 heures	Bureau de la Conférence générale (troisième séance)	IX	
10 heures	Neuvième séance plénière	I	8 (Nomination du Directeur général)

<u>Date et heure</u>	<u>Organe</u>	<u>Salle</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>
10 heures	Commission du programme (sixième séance)	II	21.3 chapitre 5 : 5.5 15 C/DR.79, 80, 81, 82
10 heures	Commission administrative (sixième séance)	IV	27, 28
10 heures	Comité juridique (troisième séance) (éventuellement)	VI	Adoption du 1er rapport

LUNDI 21 OCTOBRE

10 heures	Dixième séance plénière	I	8 (installation du Directeur général)
15 heures	Onzième séance plénière		30.1, 29
10 heures et 15 heures	Commission du programme Sous-Commission I (Education) (première et deuxième séances)	II	15 C/5 et Add. et Corr.1 et 2 et Annexe, Titre II, chapitre 1
10 heures	Commission administrative	IV	28, 37, 40, 41, 42
15 heures	(septième et huitième séances)		

MARDI 22 OCTOBRE

9 heures	Bureau de la Conférence générale (quatrième séance)	IX	
10 heures et 15 heures	Douzième séance plénière Treizième séance plénière	I	29 29
10 heures et 15 heures	Commission du Programme - Sous-Commission I (Education) (troisième et quatrième séances)	II	15 C/5 et Add. et Corr.1 et 2 et Annexe - Titre II chapitre 3

Journal n° 3

III - page 3

<u>Date</u> <u>et</u> <u>heure</u>	<u>Organe</u>	<u>Salle</u>	<u>Point de</u> <u>l'ordre</u> <u>du jour</u>
10 heures et 15 heures	Commission du programme Sous-Commission III (sciences sociales, sciences humaines et culture) (Première et deuxième séances)	X	15 C/5 et Add. et Corr.1 et 2 et Annexe - Titre II, chapitre 3
10 heures	Comité juridique (quatrième séance)	VI	

IV. APERCUS DES SEANCES

Note de la rédaction

Les délégués trouveront dans la présente section du Journal des aperçus des séances du jour précédent. Ces aperçus ne sont publiés que pour la commodité des délégués et ne remplacent pas les comptes rendus in extenso ou les procès-verbaux des débats de la Conférence générale. Aucun effort n'est négligé pour assurer l'exactitude des aperçus, mais la place et le temps disponibles ne permettent pas de publier des rectifications ou des additions aux aperçus parus précédemment.

BUREAU DE LA CONFERENCE GENERALE - PREMIERE SEANCE

Mercredi 16 octobre 1968, 12 heures

Président : S. Exc. M. William Eteki-Mboumoua (Cameroun)

S. Exc. M. Atilio Dell'Oro Maini (Argentine), président du Conseil exécutif, a présenté le plan d'organisation des travaux de la session établi par le Conseil exécutif (doc. 15 C/2).

Sur l'invitation du Président, le Comité a examiné ce document section par section.

Au cours du débat qui a suivi, et qui a porté sur les sections I à IV du document 15 C/2, les représentants de la République fédérale d'Allemagne, de Ceylan, du Chili, de la Colombie, des Etats-Unis d'Amérique, de la France, du Japon, du Koweït, du Royaume-Uni et de l'Union des républiques socialistes soviétiques ont pris la parole, ainsi que le Président de la Commission du programme, celui de la Commission administrative, celui du Comité des candidatures et celui du Comité des rapports. La discussion a donné les résultats suivants :

Section I - Dispositions générales

Le Bureau a recommandé que la Conférence adopte les dispositions de cette section, sous réserve de certaines modifications à apporter ultérieurement au calendrier des séances.

Section II - Création de commissions et de comités

Le Bureau a recommandé que la Conférence approuve la création des commissions et comités prévus dans cette section.

Le Directeur général a informé le Bureau qu'il souhaiterait voir la Commission du programme examiner les listes d'invitations aux conférences régionales intergouvernementales prévues pour le prochain exercice biennal après avoir achevé l'étude du Projet de programme et de budget, mais avant de commencer celle du programme futur ou de tout autre point de son ordre du jour. Il a ajouté qu'il serait bon que la Conférence générale ait la possibilité d'examiner, en séance plénière, le projet de groupement régional des Etats membres pour les élections au Conseil exécutif avant d'aborder la question du groupement des Etats membres pour les conférences régionales convoquées par l'Organisation.

Section III - Répartition des points de l'ordre du jour entre les différents organes de la Conférence

Le Bureau a recommandé que les divers points de l'ordre du jour adopté par la Conférence générale à sa troisième séance plénière soient examinés par les divers organes de la Conférence conformément aux propositions faites par le Conseil exécutif, étant entendu que les points 11.1 et 11.2 seront examinés ensemble.

Section IV - Séances plénières

(i) Séances d'ouverture

Le Bureau a recommandé que la Conférence suive le calendrier proposé au paragraphe 10 de cette section.

(ii) Débat de politique générale

Le Bureau a recommandé que la Conférence convienne, en principe, de limiter le temps de parole ainsi qu'il est prévu à l'article 71 du Règlement intérieur de la Conférence générale, mais que le Président applique cette limite avec discernement et dans la mesure où il le jugera nécessaire pour assurer l'efficacité des travaux de la Conférence.

Il a recommandé en outre que la Conférence générale crée un Comité de rédaction chargé de rédiger les conclusions qui se dégageront du débat de politique générale ; ce comité sera composé de 15 membres représentant les pays suivants : Argentine, Australie, Brésil, Colombie, Etats-Unis d'Amérique, France, Inde, Japon, Liban, Nigeria, Roumanie, Royaume-Uni, Sénégal, Suisse et Union des républiques socialistes soviétiques.

TROISIEME SEANCE PLENIERE

Mercredi 16 octobre 1968, 10 heures

Président : le professeur Bedrettin Tuncel (Turquie) puis
S. Exc. M. William Eteki-Mboumoua (Cameroun)

Point 3 - Adoption de l'ordre du jour

Le Président du Conseil exécutif, S. Exc. le Dr Atilio Dell'Oro Maini (Argentine), a présenté l'ordre du jour provisoire révisé (document 15 C/1 Rev.), conformément à l'article 13 du Règlement intérieur de la Conférence générale.

Le délégué de la Bulgarie a proposé que les points 11.1 et 11.2 soient examinés simultanément. Le Directeur général, se félicitant de cette proposition, a déclaré que deux des rapports qu'il avait présentés à la Conférence générale portaient sur ces deux questions (documents 15 C/49 et 15 C/50) et pouvaient effectivement être examinés ensemble, sous réserve de la recommandation que le Bureau de la Conférence ferait sur l'organisation des travaux de la session.

La Conférence a alors adopté l'ordre du jour figurant dans le document 15 C/1 Rev., par 87 voix contre zéro, avec une abstention.

ADMISSION D'UN NOUVEL ETAT MEMBRE

Le Directeur général a annoncé à la Conférence qu'il avait reçu un télégramme daté du 15 octobre par lequel le Secrétaire aux affaires étrangères du Royaume-Uni lui faisait connaître que la République populaire du Yémen du Sud avait signé l'Acte constitutif de l'Organisation et déposé un instrument d'acceptation, de sorte que ce pays devenait immédiatement le 123^e Etat membre de l'Organisation.

La Conférence a applaudi à cette annonce.

Point 4 - Election du président et des quinze vice-présidents de la Conférence générale (quinzième session)

La présidente du Comité des candidatures, Mme M. Jóbóru (Hongrie), a présenté oralement son rapport sur les débats de la séance du 15 octobre au cours de laquelle le Comité a approuvé à l'unanimité les candidatures suivantes :

Président de la
Conférence générale. : S. Exc. M. William Eteki-Mboumoua (Cameroun)

Vice-présidents :

- République fédérale d'Allemagne
- Ceylan
- Chili
- Colombie
- Etats-Unis d'Amérique
- France
- Ghana
- Japon
- Koweït
- Mexique
- Nouvelle-Zélande
- Royaume-Uni
- Somalie
- République socialiste soviétique d'Ukraine
- Union des républiques socialistes soviétiques

<u>Commission du programme</u>	M. Bernard J.E.M. de Hoog (Pays-Bas)
<u>Commission administrative</u>	M. Prem Kirpal (Inde)
<u>Comité juridique</u>	Le professeur Hilding Eek (Suède)
<u>Comité des rapports</u>	S. Exc. M. Ferdinand N'Sougan Agblemagnon (Togo)

La Présidente du Comité des candidatures a rappelé que le Comité de vérification des pouvoirs avait élu à sa présidence Mme Otilia A. de Tejeira (Panama) et que le Comité du Siège, qui se réunit entre les sessions de la Conférence générale, avait porté à sa présidence S. Exc. M. Giorgio Ciruolo (Italie).

S. Exc. M. William Eteki-Mboumoua (Cameroun) a été élu, par acclamation, président de la Conférence générale à sa quinzième session.

Il a occupé son fauteuil aux applaudissements de la Conférence et a prononcé le discours présidentiel.

La Conférence a ensuite adopté à l'unanimité la recommandation du Comité des candidatures pour les quinze vice-présidences de la Conférence générale (quinzième session).

Point 5 - Constitution des commissions et comités

A l'invitation du Président, la troisième séance plénière a été suspendue et la Conférence s'est constituée successivement en Commission du programme et en Commission administrative, de manière à pouvoir élire les présidents de ces deux organes avant la première réunion que le Bureau de la Conférence devait tenir durant cette même matinée.

La Commission du programme et la Commission administrative ont adopté à l'unanimité la recommandation du Comité des candidatures et ont élu président par acclamation respectivement M. B. de Hoog (Pays-Bas) et M. P. Kirpal (Inde).

Le Président a invité les membres du Comité juridique et du Comité des rapports à se réunir de même pour élire leurs présidents respectifs.

Point 6 - Admission d'observateurs d'organisations internationales non gouvernementales à la quinzième session, sur la recommandation du Conseil exécutif

A la reprise de la troisième séance plénière, le président du Conseil exécutif, S. Exc. M. A. Dell'Oro Maini, a présenté les recommandations du Conseil (document 15 C/61 et Add.).

Le Président a rappelé qu'aux termes de l'article 81 du Règlement intérieur de la Conférence générale, le vote sur cette question devait intervenir à la majorité des deux tiers. Par 90 voix contre zéro, avec 10 abstentions, la Conférence a adopté les recommandations du Conseil exécutif.

QUATRIEME SEANCE PLENIERE

Mercredi 16 octobre 1968 - 15 h.15

Président : S. Exc. M. William Eteki-Mboumoua (Camerou)

Le Président a brièvement rendu compte de la première séance du Bureau de la Conférence générale.

La Conférence générale a adopté à l'unanimité les recommandations formulées par son Bureau (voir l'aperçu de la première séance du Bureau dans le présent numéro du Journal).

Le Président a ensuite souhaité la bienvenue à M. René Cassin (France) qui vient de recevoir le Prix Nobel de la paix et a honoré de sa présence cette séance plénière.

Points 9, 10, 12 et 19 - Débat de politique générale

S. Exc. M. Atilio Dell'Oro Maini (Argentine), président du Conseil exécutif, a présenté le Projet de programme et de budget pour 1969-1970 (15 C/5 et Add. et Corr. 1 et 2 et Annexe), ainsi que les recommandations du Conseil exécutif à ce sujet (15 C/6 et Add. 1 et 2) et les commentaires du Conseil exécutif (15 C/9) sur les rapports du Directeur général concernant les activités de l'Organisation.

Le Directeur général a fait un exposé sur le Projet de programme et de budget de l'Unesco pour l'exercice biennal à venir et sur ses rapports concernant l'activité de l'Organisation au cours des deux années précédentes. Il a fait figurer dans son allocution une évaluation des résultats obtenus par l'Unesco et de ses perspectives d'avenir dans le monde contemporain.

COMITE JURIDIQUE

Première séance : mercredi 16 octobre, 11 h.30

Président : professeur Hilding Eek (Suède)

Le Comité juridique a élu comme président le professeur Hilding Eek (Suède).

Les 21 Etats membres qui font partie du Comité juridique ont désigné les personnes dont les noms suivent pour les représenter au sein de ce Comité :

République fédérale d'Allemagne
Cameroun
Canada
Colombie
République dominicaine
Etats-Unis d'Amérique
FRANCAIS

M. Wilhelm Bertram
M. Gaspard Towo-Atangana
M. Pierre Charpentier
M. Silvio Villegas
M. Roberto Saladin
M. Rupert Prohme

France	M. Pierre Juvigny Mme Nicole Questiaux : suppléante
Gabon	M. Isaac Nguema
Ghana	M. K. Gyeke-Dako
Hongrie	M. György Haraszti
Inde	M. E. Pouchpa Dass
Kenya	M. John Ndisi
Liban	M. Camille Aboussouan M. Bassem El Jisr : suppléant
Pakistan	M. Tanvir A. Khan
République arabe unie	M. Gamil Elcharkawi
Roumanie	M. Paul Gogeanu
Royaume-Uni	Sir James McPetrie M. Comfort : suppléant
Suède	M. Hilding Eek
Tchécoslovaquie	M. Viktor Knapp M. Ladislav Kosta : suppléant
Tunisie	M. Yousef Ben Haha
Union des républiques socialistes soviétiques	M. Vadim Sobakine M. Konstantine Roubanik : suppléant

La prochaine séance du Comité juridique aura lieu le vendredi 18 octobre à 10 heures. Le Comité examinera les points 30.1 et 30.3 de l'ordre du jour.

COMITE DES RAPPORTS

Première séance : mercredi 16 octobre 1968, 11 h.25.

Président : S. Exc. M. Ferdinand N'Sougan Agblemagnon
(délégué permanent du Togo auprès de l'Unesco)

Election du président

Après que le représentant du Directeur général eût ouvert la séance et présenté au Comité la recommandation du Comité des candidatures concernant la présidence du Comité, celui-ci a élu par acclamation S. Exc. M. Ferdinand N'Sougan Agblemagnon (Togo).

Election des vice-présidents et du rapporteur

Le Comité a décidé à l'unanimité d'élire ses vice-présidents et son rapporteur à la séance suivante.

V. AVIS OFFICIELS

HORAIRES DES SEANCES

Les séances auront lieu normalement aux heures suivantes :

Bureau de la Conférence générale	9 - 10 heures (tous les deux jours)
Bureau de la Commission du programme	9 - 10 heures (les jours où le Bureau de la Conférence ne siègera pas)
Autres séances - matin	10 - 13 heures
après-midi	15 - 18 heures

L'horaire quotidien des séances sera annoncé dans le Journal de la Conférence générale, sur les panneaux d'affichage placés près du Service de réception des délégués et au moyen du système de télévision en circuit fermé.

Les demandes de renseignements sur l'horaire de la journée doivent être adressées au Service de réception des délégués (tél. 22-67, 22-68, 22-69, 22-70) ; avant 9 heures et après 19 heures, le central téléphonique répondra aux questions touchant l'horaire des séances. Pour les renseignements concernant le programme des jours à venir, il convient de s'adresser au Service d'organisation des séances (bureau S.377, tél. 21-34, 41-44).

BUREAU DE LA CONFERENCE GENERALE

Le Bureau de la Conférence générale (quinzième session) a été constitué comme suit :

Président de la
Conférence générale : S. Exc. M. William Eteki-Mboumoua (Cameroun)

Vice-présidents :

- République fédérale d'Allemagne
- Ceylan
- Chili
- Colombie
- Etats-Unis d'Amérique
- France
- Ghana
- Japon
- Koweït

FRANCAIS

Mexique
Nouvelle-Zélande
Royaume-Uni
Somalie
République socialiste soviétique d'Ukraine
Union des républiques socialistes soviétiques

- Président de la Commission du programme : 1e Dr Bernard J.E.M. de Hoog
(Pays-Bas)
- Président de la Commission administrative : 1e Dr Prem Kirpal (Inde)
- Présidente du Comité de vérification
des pouvoirs : Mme Otilia de Tejeira (Panama)
- Présidente du Comité des candidatures : Mme M. Jóború (Hongrie)
- Président du Comité juridique : 1e professeur Hilding Eek (Suède)
- Président du Comité des rapports : S. Exc. M. Ferdinand N'Sougan
Agblemagnon (Togo)
- Président du Comité du Siègre : S. Exc. M. Giorgio Ciruolo (Italie)

DEBAT DE POLITIQUE GENERALE
(Points 9, 10, 12 et 19 de l'ordre du jour)

Le projet de calendrier établi pour la quinzième session de la Conférence générale (15 C/2 - Annexe) prévoit que ce débat s'étendra sur 17 séances, du 17 au 31 octobre.

Les recommandations du Conseil exécutif concernant l'organisation de ce débat figurent au paragraphe 11 du document 15 C/2 ; le Bureau de la Conférence générale procédera à un examen final de ces recommandations le jeudi 17 octobre, lors de sa deuxième séance.

En attendant, la liste des orateurs inscrits pour les deux premières journées du débat de politique générale a été établie comme suit, sous réserve de l'approbation du Bureau :

- Jeudi 17 octobre matin :
1. Arabie saoudite
 2. Lesotho
 3. Tanzanie
 4. Royaume-Uni
 5. Espagne
 6. Belgique
 7. Tchécoslovaquie
 8. Autriche

- après-midi :
1. Ethiopie
 2. Argentine
 3. Malaisie
 4. Koweït
 5. Rwanda
 6. Venezuela
 7. Togo
 8. Iran
 9. Organisation météorologique mondiale

- Vendredi 18 octobre matin :
1. Nouvelle-Zélande
 2. Brésil
 3. Japon
 4. Indonésie
 5. Bulgarie
 6. Thaïlande
 7. Kenya
 8. Singapour

- après-midi
1. Honduras
 2. France
 3. Maroc
 4. Ceylan
 5. Qatar
 6. Jordanie
 7. Libye

La liste des orateurs approuvée par le Bureau sera publiée régulièrement dans le Journal.

COMPOSITION DU COMITE DES RAPPORTS

Les délégations des Etats membres suivants qui ont été désignés par la Conférence générale lors de sa quatorzième session pour faire partie du Comité des rapports au cours de la quinzième session sont priées de communiquer aussi tôt que possible le nom de leur représentant au Secrétaire du Comité des rapports (M. E. von Rintelen, bureau n° 5.006, tél. 36-06) : Australie, Autriche, Argentine, Bulgarie, République démocratique du Congo, Cuba, Dahomey, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, France, Haute-Volta, Inde, Italie, Libye, Malaisie, Mexique, Mongolie, Nigeria, Ouganda, Pologne, Royaume-Uni, Sénégal, Somalie, Soudan, Syrie, Tchécoslovaquie, Togo, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des républiques socialistes soviétiques, Yougoslavie.

COMITE DES RESOLUTIONS DE LA COMMISSION DU PROGRAMME

Calendrier et ordre du jour provisoires des séances à venir

Jeudi 17 octobre vers 15 h.30
 et vendredi 18 octobre à 10 h.30 (salle VIII)

Projets de résolution se rapportant au Titre II du document 15 C/5, chapitre 1 - Education : Afghanistan (DR.9, 12), Autriche (DR.15, 16, 19, 90), Bulgarie (DR.10), Costa Rica (DR.8), Danemark et Finlande (DR.3), Danemark, Norvège et Suède (DR.5, 98), Equateur (DR.20), Espagne (DR.146), Honduras (DR.145, 147, 148, 149, 150, 152 et 153), Inde (DR.94), République arabe unie (DR.6, 92, 95, 96, 99), Roumanie (DR.11), Tchécoslovaquie (DR.7), URSS (DR.87, 88, 91, 93, 97), Uruguay (DR.4,14), Yougoslavie (DR.17, 18).

Vendredi 18 octobre à 15 heures et

Samedi 19 octobre à 10 heures (salle VIII)

Projets de résolution se rapportant au Titre II du document 15 C/5 - Chapitre 3 - Sciences sociales, sciences humaines et culture : Afghanistan (DR.36, 130), République fédérale d'Allemagne (DR.42, 113, 114, 115, 116), Autriche (DR.44, 57, 63), Brésil, Chili et Mexique (DR.51), Bulgarie (DR.41, 49, 53, 58), Ceylan (DR.37, 55, 59, 62, 127, 129), Espagne (DR.143), Ghana (DR.56), Hongrie (DR.47, 64, 119, 128), Inde (DR.35, 39, 48, 54, 61, 124, 142), Indonésie (DR.66 et Corr.), République arabe unie (DR.43, 45, 122), Suède et Finlande (DR.52), URSS (DR.38, 118, 121), Uruguay (DR. 40, 46, 50, 60, 67, 117, 125, 126), Yougoslavie (DR.65).

PROJET DE RESOLUTION PRESENTE PAR LA COLOMBIE (document 15 C/DR.73 - Action en faveur du livre - production et distribution)

Ce projet de résolution est également présenté par la Bolivie, le Brésil, le Chili, le Costa Rica, la République dominicaine, El Salvador, l'Equateur, Haïti, le Honduras, le Nicaragua, le Panama, le Pérou, l'Uruguay et le Venezuela.

PROJET DE RESOLUTION PRESENTE PAR LA SUEDE (document 15 C/DR.52 - Application des sciences sociales)

Ce projet de résolution est également présenté par la Finlande.

PROJET DE RESOLUTION PRESENTE PAR LE VENEZUELA (document 15 C/DR.141 - Plafond budgétaire provisoire pour 1969-1970)

La délégation du Venezuela a informé le Directeur général, le 16 octobre 1968, qu'elle retirait sa proposition contenue dans le document 15 C/DR.141.

PROJETS DE RESOLUTION ET AUTRES DOCUMENTS PRESENTES PAR LES DELEGATIONS

Les délégations qui désirent présenter à la Conférence générale des projets de résolution ou autres documents sont priées d'en remettre le texte au secrétariat de la Conférence générale (bureau S.374). Les projets de résolution peuvent également être remis au Secrétaire de l'organe qui doit les examiner. Pour la présentation des projets de résolution, des formules spéciales peuvent être demandées aux commis de salle ou aux secrétaires des organes de la Conférence intéressés (GC/Form/7).

FRANCAIS

Les délégations sont priées d'indiquer clairement les points auxquels leurs projets de résolution se rapportent et de veiller à ce que les textes qu'elles présentent soient dûment signés.

Il est stipulé à l'article 78 du Règlement intérieur qu' "aucun projet de résolution n'est discuté ni mis aux voix si le texte n'en a pas été communiqué à toutes les délégations, dans les langues de travail, au plus tard la veille de la séance".

En conséquence, les délégations sont priées de remettre ces documents suffisamment à l'avance pour que le Secrétariat dispose d'un délai raisonnable pour les traduire et les reproduire dans les langues de travail et pour les distribuer à toutes les délégations.

NOUVEL ETAT MEMBRE

La République populaire du Yémen du Sud est devenue le 123e Etat membre de l'Organisation, le 15 octobre 1968.

LISTE DES PARTICIPANTS

Soudan : Le chef de la délégation est S. Exc. le Dr Sid Ahmed Abdel Hadi. Cette rectification figurera dans la nouvelle liste officielle qui doit être publiée à bref délai.

NOUVELLES DES DELEGATIONS

Burundi : S. Exc. M. Joseph Nindorera ayant quitté Paris le 14 octobre, la délégation sera dirigée par M. Didace Mazuru, délégué permanent adjoint auprès de l'Unesco.

Nigeria : Le chef de la délégation arrivera à Paris le samedi 19 octobre. Jusqu'à son arrivée, le Dr S.J. Cookey sera à la tête de la délégation.

Royaume-Uni : Les personnalités dont les noms suivent dirigeront la délégation du Royaume-Uni aux dates indiquées ci-après :

The Rt. Hon. Reg. Prentice, M.P., Minister of Overseas Development
(17-18 octobre)

M. L.C.J. Martin (19 octobre)

Dame Mary Smieton (21 octobre)

M. A.E. Oram, M.P., Parliament Secretary, Ministry of Overseas Development
(22-24 octobre)

Suisse : Avant l'arrivée et après le départ de M. Hans-Peter Tschudi, conseiller fédéral, chef de la délégation suisse, celle-ci sera dirigée par S. Exc. M. Bernard Barbey, membre du Conseil exécutif.

RECEPTION ET LAISSEZ-PASSER

Tous les membres des délégations des Etats membres et des Membres associés, les observateurs des Etats non membres, les représentants d'organisations du système des Nations Unies et les observateurs d'organisations intergouvernementales ou non gouvernementales sont invités, s'ils ne l'ont pas déjà fait, à se faire inscrire au Service de réception des délégués (bureau R.233, Foyer du bâtiment des conférences, tél. 22-67, 22-68, 22-69, 22-70).

Les observateurs des organisations intergouvernementales et des organisations internationales non gouvernementales sont de même priés de se faire inscrire à la salle S.389 du bâtiment des conférences (sous-sol, tél. 21-46). Le courrier et les documents destinés aux observateurs des organisations non gouvernementales seront également distribués dans cette salle. Toutefois, les observateurs des organisations intergouvernementales devront se faire remettre au Service de distribution des documents les documents qui leur sont destinés.

Au moment de leur inscription, les participants à la Conférence générale recevront un laissez-passer qui leur donnera accès aux salles de réunion et devra également être présenté à d'autres fins.

LIAISON AVEC LA PRESSE

Les représentants des agences de presse, de radio, de télévision, de cinéma et de photographie chargés de suivre les travaux de la Conférence générale trouveront toutes facilités pour leur travail à la salle de la presse du bâtiment des conférences. Pour plus amples renseignements, ils sont priés de s'adresser au Service des relations avec la presse (tél. 20-96, 20-97) qui leur délivrera également des laissez-passer.

Des documents de la Conférence, des documents d'information générale, des communiqués de presse et des photographies seront à leur disposition. Des réunions spéciales d'information et des conférences de presse pourront être organisées de temps à autre à leur intention, et des entrevues individuelles pourront leur être ménagées sur demande avec les délégués et les membres du Secrétariat.

CORRECTIONS AUX COMPTES RENDUS

Les corrections aux comptes rendus in extenso et aux comptes rendus analytiques doivent être remises par écrit, dans les 48 heures suivant la publication des comptes rendus, au fonctionnaire chargé des documents (bureau S.374, tél. 21-30 et 41-41).

SUPPLEMENT AU NUMERO 1 DU JOURNAL (REPERTOIRE SOMMAIRE) - CORRIGENDUM

La délégation norvégienne est dans le même bureau que les délégations danoise, finlandaise, islandaise et suédoise : P5/1.23/1.24, tél. 49-48.

VI. INFORMATIONS DIVERSES

PROJECTIONS DE FILMS DE L'UNESCO PENDANT LA CONFERENCE GENERALE

Cinéma de l'Unesco, 14 h.30

Des séances cinématographiques consacrées à des films de l'Unesco sont organisées à l'intention des délégués à la Conférence générale.

- 17 octobre "ABOU-SIMBEL : Journal d'une Résurrection" 28 minutes,
Les opérations de sauvetage des temples couleur,
d'ABOU SIMBEL dans le cadre de la Cam- version française
pagne internationale pour la sauvegarde
des monuments de Nubie lancée par l'Unesco

- 18 octobre "ABOU SIMBEL : Journal d'une Résurrection" version espagnole
(voir ci-dessus)

EXPOSITION CONSACREE A LA PREMIERE OLYMPIADE CULTURELLE

L'Ambassade du Mexique et la délégation mexicaine invitent toutes les délégations à la réception qu'elles offriront à l'occasion de l'inauguration de l'exposition documentaire sur la Première Olympiade culturelle, qui aura lieu le vendredi 18 octobre à 18 h.30 dans la salle des pas perdus de la Maison de l'Unesco.

VISITES D'ETABLISSEMENTS CULTURELS

Les membres des délégations qui souhaiteraient prendre contact avec diverses personnalités françaises et visiter des établissements ou organismes culturels, scientifiques ou techniques peuvent s'adresser au secrétariat de la délégation française (bureau n° 242 - tél. 46-96). Un agent du secrétariat de la délégation est spécialement chargé de répondre à leurs demandes.

REUNIONS DE DELEGATIONS

Les délégations qui désirent réserver une salle pour se réunir ou pour tenir une réunion de groupe sont priées de s'adresser au Service d'organisation des séances (bureau S.377, tél. 21-34, 41-44), qui mettra des salles à leur disposition à cette fin dans les limites des locaux disponibles.

S'il est nécessaire d'assurer l'interprétation des débats, le Secrétariat fera tout ce qui est en son pouvoir pour satisfaire à toute demande présentée deux ou trois jours avant la date prévue pour la réunion.

PERSONNEL DE SECRETARIAT TEMPORAIRE

Les délégations ayant besoin de personnel de secrétariat peuvent s'adresser au Bureau du personnel (bâtiment du Secrétariat, bureau 3.047, tél. 32-63) qui s'efforcera de recruter à leur intention et à leurs frais des dactylographes ou du personnel pour d'autres travaux de bureau. Il ne sera pas possible de détacher à cette fin des membres du personnel permanent de l'Unesco, car ils devront consacrer tout leur temps à la Conférence générale ou à leurs tâches habituelles.

APPELS TELEPHONIQUES DES DELEGUES

Les délégués à la Conférence générale, à l'exception de ceux qui exercent les fonctions de délégué permanent auprès de l'Unesco, sont priés de bien vouloir régler leurs appels téléphoniques au bureau G.083 dès la réception des relevés.

DISTRIBUTION D'ESSENCE

Les délégations des Etats membres et des Membres associés qui utilisent des véhicules automobiles sont informées qu'elles bénéficieront pendant la session d'une distribution spéciale d'essence détaxée.

La distribution aura lieu tous les jours ouvrables, jusqu'au 13 novembre inclus, de 10 à 12 heures et de 14 h.30 à 16 heures à la Division de gestion des bâtiments, bureau R.09 (bâtiment préfabriqué P.5).

Les secrétaires des délégations devront présenter une liste officielle des véhicules utilisés par leur délégation, indiquant le numéro d'immatriculation de chaque véhicule. Ils recevront une ration globale qu'ils seront chargés de répartir.

Les bons d'essence seront payés par chèque à l'ordre de l'Unesco.

Les chefs et les membres des délégations permanentes continueront à recevoir les rations normales d'essence détaxée pendant la Conférence.

NOTE DE LA REDACTION

Le Journal de la Conférence générale paraîtra tous les matins, excepté le dimanche et les jours de congé, pendant toute la durée de la quinzième session.

Il sera à la disposition des délégués au Service de distribution des documents (hall du Bâtiment des conférences), à partir de 9 heures.

Le Journal, publié en anglais, espagnol, français et russe, comprend les six rubriques ci-après :

- I. Programme des séances du jour
- II. Ordre du jour des séances du jour
- III. Calendrier provisoire des séances des jours suivants
- IV. Aperçus des séances du jour précédent
- V. Avis officiels
- VI. Informations diverses

Le Journal de la Conférence générale est préparé par le personnel suivant :

R. Nicolas	Rédacteur en chef chargé de l'édition française (bureau 1018, tél. 23-18)
Mlle B. Goldbloom	Rédactrice chargée de l'édition anglaise
V. Hurtado	Rédacteur chargé de l'édition espagnole
Mme L. Kluchnikova	Rédactrice chargée de l'édition russe

Les textes à insérer dans le Journal doivent être adressés en cinq exemplaires dactylographiés au Rédacteur en chef ou au secrétariat de la Conférence générale (bureau S.373, sous-sol du Bâtiment des conférences).